



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMITÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 4 mai 2020 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire	Richard F. Dubé		
Les conseillers et conseillères :			
Siège no 1	ABSENT	Siège no 4	Viateur Dubé
Siège no 2	ABSENTE - DÛ AU COVID	Siège no 5	Nicholas Dubé
Siège no 3	ABSENTE - DÛ AU COVID	Siège no 6	Hugo Tardif

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Josée Chouinard, directrice générale adjointe est aussi présente.

À cause des exigences du COVID-19, aucun public ne peut assister à la séance. Et étant donné que nos deux conseillères ne peuvent sortir à cause du confinement, elles ont reçu toute la documentation nécessaire pour la rencontre.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

20-05093 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

20-05094 Procès-verbal de la réunion du 6 avril 2020

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020, soit adopté tel que rédigé.

20-05095 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 avril 2020

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire extraordinaire du 30 avril 2020, soit adopté tel que rédigé.

20-05096 Comptes du mois d'avril 2020

La liste des comptes d'avril a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 30 avril dernier et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 30 avril 2020	60 098.06 \$
Comptes payés d'avance	52 417.29 \$
TOTAL	<u>112 515.35 \$</u>

20-05097 Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 30 avril 2020 sont déposés par Josée Chouinard, directrice générale adjointe.

20-05098 Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:



No de résolution
ou annotation

a. Par Richard F. Dubé ;
Réunion de la MRC le 14 avril ;

20-05099 Permission de voirie pour l'année 2020

ATTENDU que la Municipalité devra peut-être exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU que la Municipalité s'engage à respecter les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU que la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2020, et qu'elle autorise Michael Marmen, directeur général ou Josée Chouinard, adjointe, à signer les permis.

20-05100 Achat d'une lumière de rue

Des prix ont été demandés à deux entrepreneurs d'électricité pour l'achat d'une lumière de rue à ajouter au réseau d'éclairage public pour faire suite à la résolution 20-04083.

Nom et adresse	Prix	Taxes nettes incluses
Raynald Asselin inc. Pohénégamook	517,79 \$	472,82 \$
Électricité S.M.P. David Pelletier	709,87 \$	648,21 \$

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que le plus bas soumissionnaire soit retenu : Raynald Asselin Inc. au prix de 472.82 \$ (Taxes nettes).

Il est également résolu qu'Hydro Québec soit mandaté pour les installer au frais de la Municipalité.

20-05101 Modification de la résolution : 20-04079 - Ajout des signataires

Ministère des Transports du Québec - cession de terrain dans le cadre des travaux de l'autoroute 85 tronçon 5 et du réaménagement du chemin de couturier en rue principale.

CONSIDÉRANT QUE dans le projet de reconstruction de la route 185 en autoroute à deux chaussées séparées (A85), le tracé de l'actuel chemin de Couturier sera modifié et deviendra la rue Principale. Suite aux travaux, le MTO abandonnera la gestion des rues municipales. Les tronçons du chemin Couturier qui ne feront pas partie de la rue Principale projetée reviendront à la Municipalité qui pourra en disposer selon les besoins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le tronçon résiduel (lot 6 350 710) en façade du lot 6 350 761 occasionnera une problématique d'accès pour ce dernier puisqu'il aura une façade de seulement 1,05 mètre sur la future rue Principale et qu'il deviendra nécessaire de céder ce tronçon résiduel au propriétaire du lot 6 350 761 pour lui permettre d'accéder convenablement à son terrain à partir de la future rue Principale;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la cession des résiduels devra être faite en faveur du propriétaire de l'immeuble contigu pour être rattachée à l'immeuble visé, l'objectif étant d'éliminer une problématique d'accès à la propriété;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité DE Saint-Honoré-de-Témiscouata s'engage à céder au propriétaire foncier du lot 6 350 761, le lot résiduel 6 350 710 en provenance de l'ancien chemin de Couturier qui sera nécessaire à l'aménagement d'un accès convenable à l'immeuble visé. La cession sera faite à titre gratuit à la suite des travaux et les frais légaux liés à la cession seront à la charge du propriétaire.

Que Richard F. Dubé, maire, Michael Marmen, directeur général ou Josée Chouinard, directrice générale adjointe soient autorisés à signer tous les documents relatifs ou actes nécessaires à cette demande.

20-05102 Nomination de deux membres du conseil au comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est constitué de cinq membres : 2 membres du conseil et trois résidents incluant, lorsque c'est possible, un producteur agricole et un producteur forestier.

ATTENDU QUE les membres du comité doivent être nommés par résolution à une séance du conseil, chaque année.

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Richard F. Dubé, il est résolu unanimement que le conseil nomme les personnes suivantes au comité consultatif d'urbanisme :

- Robin Ouellet, producteur agricole
- Patrick Rioux, producteur forestier;
- Richard B. Dubé, résident;
- Nicholas Dubé, conseiller;
- Hugo Tardif, conseiller;

20-05103 Remerciements à Lucie April

ATTENDU QUE Lucie April a quitté officiellement son poste de directrice générale en avril dernier;

ATTENDU QUE Lucie a travaillé au sein de notre Municipalité pendant plus de 31 ans;

ATTENDU QUE Lucie était appréciée par ses collègues de travail, de la population, des organismes œuvrant pour la Municipalité et des membres du conseil;

ATTENDU QUE Lucie a fait un excellent travail pour mener à terme plusieurs projets, elle avait à cœur les intérêts de la Municipalité;

ATTENDU QU'au-delà du travail et de sa vie familiale, Lucie y a donné tout son cœur.

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que le conseil et les employés municipaux remercient chaleureusement Lucie pour son excellent travail et son implication pendant de nombreuses années. Nous lui souhaitons, de profiter d'une belle retraite bien méritée et merci d'avoir faite de Saint-Honoré, une priorité.

Il est également résolu de lui offrir une plaque.

20-05104 Appui à l'Association Patrimoniale du Chemin du Portage

Attendu que l'Association Patrimoniale du Chemin du Portage est une institution permanente à but non lucratif ayant comme objectifs de conserver,



No de résolution
ou annotation

mettre en valeur et étudier le patrimoine matériel et immatériel du Chemin de Portage et des populations qui l'ont parcouru. Il vise à délecter et informer la population des MRC de Rivière-du-Loup et de Témiscouata dans un premier temps, puis la population au niveau national;

Attendu que le lieu historique du Chemin du Portage (1746 à nos jours) est une route stratégique militaire et postale qui a joué un rôle fondamental dans le développement du Canada. Son importance nationale se témoigne par la diversité des peuples qui l'on emprunter (français, acadien, Wolastoqiyik, britannique), par ses multiples vocations (lien entre les colonies maritimes, route militaire, route postale et chemin de colonisation), par sa localisation géographique (de Notre-Dame-du-Portage dans la MRC de Rivière-du-Loup à Témiscouata-sur-le-Lac dans la MRC de Témiscouata) et par les modifications de son tracé s'adaptant aux besoins des différentes époques.

Attendu que dans le cadre de son mandat, l'Association Patrimoniale du Chemin du Portage désire commémorer en 2021 le 275^e anniversaire du début de construction du chemin du Portage (1746) par le biais d'une série d'activités de célébrations et de commémorations;

Attendu que dans le cadre du déroulement de ces festivités, le dévoilement d'une plaque commémorative à titre de « Lieu historique » du Chemin du Portage par le Conseil du patrimoine culturel du Québec est prévu le 18 septembre 2021;

Attendu que le conseil d'administration de l'Association Patrimoniale du Chemin du Portage a adopté la résolution numéro 2020.04.22.1 visant à déposer le formulaire de désignation à titre de « Lieu historique » du Chemin du Portage auprès du Conseil du patrimoine culturel du Québec;

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata appuie l'Association Patrimoniale du Chemin du Portage dans le cadre de sa démarche visant la désignation à titre de « Lieu historique » du Chemin du Portage auprès du Conseil du Patrimoine culturel du Québec.

20-05105 Signature des documents à la Caisse Transcontinental-Portage

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Hugo Tardif, il est résolu unanimement que les représentants autorisés à signer les documents à la Caisse populaire Desjardins Transcontinental/Portage, au nom de la Municipalité, soient changés de la façon suivante : Richard F. Dubé, maire ou Jimmy Plourde, maire suppléant lorsque le maire sera absent ou dans l'impossibilité de le faire, et Michael Marmen, directeur général ou Josée Chouinard directrice générale adjointe.

20-05106 Demande de subvention - Programme d'aide à la voirie locale - volet - Entretien des routes locales 2020

Sur la proposition de Hugo Tardif, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement qu'une demande de subvention soit faite à Monsieur Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Entretien des routes locales pour les améliorations suivantes :

- Traitement de surface (pavage)
 - Rue Caron
 - Rue Jocelyn
- Égouts pluviaux et bordures
 - Rue Caron et Jocelyn
- Ajout de gravier :
 - Vieux Chemin Sud et Nord
 - Denonville
 - 9^e Rang Nord et Sud
 - 10^e Rang
 - 11^e Rang, 13^e Rang
 - Route Robichaud



No de résolution
ou annotation

- Chemin Beaulieu
- Chemin Couturier
- Route Talbot

- Fossés et ponceaux :
 - 10^e Rang
 - Route Robichaud
 - Vieux Chemin Sud et Nord
 - Chemin Beaulieu
 - 11^e Rang, 13^e Rang

20-05107 Adoption du règlement no 354 – Taux d'intérêt taxes 2020

RÈGLEMENT NO 354

Ayant pour but de redéfinir le taux d'intérêt sur les taux de taxes pour la période du 1^{er} mai 2020 au 31 décembre 2020;

ATTENDU QU'avec la période difficile de la COVID-19, que les gens sont en arrêt de travail, en chômage ou ont des revenus moins élevés que d'habitude;

ATTENDU QU'plusieurs personnes n'ont pas les revenus nécessaires pour faire face à leurs obligations normales, dont le paiement de leurs taxes à la date d'échéance;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Hugo Tardif, conseiller au siège no 6 à la séance du 6 avril dernier.

En CONSÉQUENCE, sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement :

QUE le règlement numéro 354 soit adopté et que le conseil ORDONNE et STATUE par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le présent règlement amende et remplace l'article 11 du règlement numéro 353

ARTICLE 2 - TAUX D'INTÉRÊT

Le taux d'intérêt pour la période d'imposition du 1^{er} mai au 31 décembre 2020 est fixé à 0%.

Pour les sommes dues avant la date du 1^{er} mai 2020, le taux d'intérêt est laissé à 15 %.

ARTICLE 3 - ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

20-05108 Contrat des Serres de l'avenir

Dany Ouellet des Serres de l'Avenir de Saint-Elzéar a pris contact avec Richard F. Dubé, il lui a parlé qu'il avait cinq jardinières de plus à nous offrir pour mettre dans le village après les poteaux.

Sur la proposition d'Hugo Tardif, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement d'acheter les cinq jardinières supplémentaires, ce qui donnera au total 20 jardinières. Que les Serres de l'avenir fournissent les crochets et qu'il les installe. Une demande nous a été faite que le crochet près du 73, rue Principale soit installé à un autre endroit de la municipalité.

Il est également résolu de demander aux Serres de venir faire l'entretien plus tôt en début de saison et d'en faire un entretien assidu durant l'été. Les plates-bandes de la route 185 n'ont pas besoin d'être entretenues en raison des travaux.



No de résolution
ou annotation

20-05109 Période de questions

Il n'y a personne dans l'assemblée, donc pas de période de questions.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 21 heures 10, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».



Richard F. Dubé, maire



Josée Chouinard, directrice générale adjointe

A.S.C.

LISTES DES COMPTES
ADOPTÉS À LA SÉANCE DU
4 Mai 2020

COMPTE D'AVRIL 2020			
112	Fonds de l'information foncière	-	\$
113	Techno Feu	-	\$
120	MRC de Témiscouata	-	\$
171	ADMQ	-	\$
174	Info Dimanche	134,52	\$
182	URLS du Bas-St-Laurent	-	\$
223	FM formules municipales	298,42	\$
224	Régie Intercommunale des Déchets de Témiscouata	7 746,80	\$
226	Mallette	-	\$
311	Buroplus	285,54	\$
317	APEQ	-	\$
327	Les Éditions FD	-	\$
331	Les Services Kopilab	-	\$
338	Servitech	-	\$
342	Services de sécurité ADT Canada	-	\$
357	Marché St-Ho	127,98	\$
383	Morency, Avocat	-	\$
403	Atelier de Soudure Laurier Plourde	-	\$
405	Électronique Mercier	-	\$
407	Brandt	-	\$
411	Pièces d'Auto M. Michaud	87,96	\$
422	Chauffage Rivière-du-Loup	2 985,98	\$
426	Larochelle Équipement	-	\$
432	Boivin & Gauvin	-	\$
440	Dickner	-	\$
450	Aloïse Quellet et Fils	-	\$
458	Jean Morneau	100,89	\$
460	Société coopérative agricole de Saint-Hubert	22,95	\$
468	Auto Moteur R-D-L Inc.	3 361,99	\$
491	Macpek	(206,76)	\$
514	Wurth	-	\$
550	Les Entreprises Camille Quellet	-	\$
563	Excavation S.M.	33 546,26	\$
601	Sani Express	90,26	\$
631	Ti-Cœur Pièces D'Autos	201,21	\$
632	Buanderie Rivière-du-Loup	94,86	\$
642	Messer	104,63	\$
646	Carrefour du Camion RDL	-	\$
656	Actuel Conseil	7 444,63	\$
663	Fortin Sécurité Médic	-	\$
679	Profix de l'Est	309,01	\$
682	Protex Hydraulique	-	\$
684	R.M.G. Prévention	143,72	\$
706	Les Commerçants de la Chaudière	57,71	\$
713	Livraison MLI	-	\$
774	Ramontage de Cheminées Frédéric Plote	2 213,27	\$
782	Plomberie K.R.T.B.	-	\$
799	Certified Laboratoires	280,20	\$
1066	Campor	102,33	\$
1184	AFBL	75,00	\$
1147	Carl Electronique	-	\$
1285	Alarme Komtek Sécurité	-	\$
1295	Pneus FM	-	\$
1355	Josée Després	28,80	\$
1357	Fernand Latreure (9091-0514 Qc inc)	459,90	\$
1362	Kenworth Québec	-	\$
TOTAL DES FACTURES À PAYER D'AVRIL 2020		60 098,06	\$

SALAIRES		
SALAIRE D'AVRIL	31 096,91 \$	
REER Collectif	348,52 \$	
Avantages sociaux	3 494,01 \$	
CSST	429,28 \$	
ASSURANCES COLLECTIVES	866,96 \$	
TOTAL DES SALAIRES:	36 235,68 \$	36 235,68 \$
BELL CANADA:		
Bureau	207,73 \$	207,73 \$
HYDRO-QUEBEC:		
Edifice municipal	498,83 \$	
Étang rue de la Gare	1 171,19 \$	
Station pompage PP1 - Près du 51, rue Principale	194,00 \$	
Garage	800,13 \$	
Poste incendie Saint-Honoré	317,62 \$	
Poste incendie Saint-Honoré (Fournaise)	938,86 \$	
Éclairage public	341,39 \$	
Croix lumineuse	\$	
Bibliothèque	504,52 \$	
Parc 150e	39,42 \$	
Loyer 99B	164,47 \$	
Poste incendie de Saint-Pierre-de-Lamy	585,21 \$	
Local Association sportive	358,71 \$	5 914,35 \$
VISA DESJARDINS		
Cellulaire voirie	41,35 \$	
DNR Electronique	181,66 \$	
Vidéotron	102,26 \$	
Mallage	154,01 \$	
Frais Annuel	60,00 \$	539,28 \$
AUTRES COMPTES PAYÉS PENDANT LE MOIS		
Frais de Caisse	90,45 \$	
April Lucie (Remb. Assurances Collectives)	44,92 \$	
Club 50+	500,00 \$	
Subvention annuelle à la Villa St-Honoré	6 000,00 \$	
Poste Canada (Mallage Compte de Taxes)	611,88 \$	
Société Canadienne du Cancer (Relais pour la Vie)	10,00 \$	
Rénovation domiciliaire	203,00 \$	
Creation Sofy Bossé	2 060,00 \$	
Total des dépenses payées pendant le mois:	9 520,25 \$	52 417,29 \$
TOTAL DES DEPENSES:	112 515,35 \$	

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS :

Je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites ci-haut.


Josée Chouinard, directrice générale adjointe

Le 4 Mai 2020